

Révision à mi-parcours du 4e plan de gestion de la réserve naturelle de l'estuaire de la Seine

Comité de révision #1 - 16/11/2022

Compte rendu

Présents :

- Monsieur Cyriaque LETHUILLIER, représentant le président de la communauté de communes Le Havre Seine Métropole ;
- Monsieur Daniel BUSSY, président du syndicat de la propriété agricole de l'Eure ;
- Madame Guilène DUBOC, président du Groupement des exploitants des prairies alluvionnaires de l'estuaire de la Seine ;
- Monsieur Sacha DEVILLERS, président de l'Association de chasse sur le domaine public maritime Baie de Seine-Pays de Caux ;
- Madame Elodie DUBOURGUAIS, représentant les coupeurs de roseaux ;
- Monsieur Alexandre GRAIN, représentant le président de la fédération départementale des chasseurs de la Seine-Maritime ;
- Madame Annie LANNUZEL, cheffe du service maritime et littoral, représentant le directeur départemental des territoires du Calvados ;
- Madame Annaïg POSTEC, représentant le délégué de rivage Normandie du Conservatoire du littoral ;
- Monsieur Pierre BEAUDOUIN, chargé de mission service environnement, HAROPA PORT Le Havre ;
- Monsieur Christophe AULERT, représentant le directeur régional de l'OFB ;
- Madame Valérie GUYET-GRENET, directrice de la Cellule de suivi du littoral Normand ;
- Monsieur Annie LEROY, Ecologie pour le Havre, membre du bureau de la Maison de l'Estuaire ;
- Monsieur Didier FERAY, président Centre d'hébergement et d'étude de la nature et de l'environnement Normandie ou son représentant ;
- Madame Sandrine PIVARD, directrice régionale adjointe, DREAL ;
- Madame Hélène REGNOUARD, responsable de la mission estuaire de la Seine, DREAL ;
- Monsieur Georges MARTINEZ, chargé de mission environnement et milieux estuariens, DREAL ;
- Monsieur Bruno LECOQUIERRE, président de la Maison de l'estuaire ;
- Monsieur Martin BLANPAIN, directeur de la Maison de l'estuaire ;
- Madame Faustine SIMON, Maison de l'Estuaire ;
- Madame Stéphanie REYMANN, Maison de l'Estuaire ;
- Monsieur Thomas LECARPENTIER, Maison de l'Estuaire ;
- Monsieur Benoit SIMON, Planète Publique ;

- Madame Sophie GOGUELAT, Planète Publique.

Excusés :

- Monsieur le président du Groupe mammalogique Normand ;
- Monsieur Gérard DEBOUT, président du Groupe Ornithologique Normand ;
- Monsieur Alexis MAHEUT, représentant du comité régional des pêches et des élevages marins de Normandie ;
- Monsieur, Régis SENINCK, maire de Saint Samson de la Roque.

Ordre du jour :

- Rappel des objectifs et de la méthodologie de la démarche de révision à mi-parcours du 4^e plan de gestion de la RNN ;
- Description des ressources mobilisées durant ces cinq premières années de mise en œuvre du plan de gestion ;
- Présentation chiffrée de quelques réalisations menées à ce jour ;
- Synthèse des 14 entretiens menés. Ce dernier point constitue bien une identification des points clés à prendre en compte lors de la révision, éléments récurrents abordés durant les temps d'échanges et sur lesquels une attention particulière doit être portée (ce dernier axe ne relève donc pas d'une appréciation de l'avancement).

La réunion débute par une introduction de Mme PIVARD, rappelant les objectifs de la révision à mi-parcours et de ce premier comité de révision, en soulignant l'importance de la concertation dans ce processus et de l'écoute nécessaire des interventions de chacun.

Avant d'aborder les différents points à l'ordre du jour, un état d'avancement descriptif des travaux menés par Planète Publique a ainsi été présenté, soit :

- Une première analyse des rapports d'activités et des données collectées dans le cas de la mise en place du tableau de bord de suivi du plan de gestion (ces informations figurent dans le diaporama, support du comité de révision) ;
- La réalisation de 14 entretiens, avec 30 personnes auditionnées (la liste est également précisée dans le diaporama).

De manière générale, lors de ce comité, il est ressorti de la part des participants des difficultés à avoir un regard global sur l'avancement des actions, notamment par rapport à ce qui était initialement prévu dans le plan de gestion.

Ces premières données chiffrées permettent de pallier en partie ce manque de vision claire en apportant un regard objectif et quantitatif des moyens mobilisés et de leur répartition, ainsi qu'un recensement encore non exhaustif des interventions réalisées.

Un tableau reprenant l'ensemble des 162 actions et l'appréciation de leur état d'avancement, catégorisé par couleurs et justifié par un commentaire explicatif, est souhaité en complément. Quelques points de vigilance à avoir sont soulevés : lors de l'élaboration du plan en 2018, peu d'objectifs chiffrés avaient été intégrés, et il n'y avait pas eu de prévisions portant sur les moyens humains et financiers alloués pour chaque opération. L'avancement précis pourrait alors être complexe à estimer, mais un travail dans ce sens sera réalisé par Planète Publique.

Une question également posée a par ailleurs été de savoir pourquoi l'accent a été mis sur certaines actions en particulier, quelles peuvent être les raisons des mises en œuvre différées : priorité d'action au regard des enjeux, opportunités d'actions saisies, freins administratifs/réglementaires/de maîtrise d'ouvrage rencontrés...

Les 14 entretiens menés, puis les échanges réalisés durant ce premier comité de révision, ont permis de mettre en exergue des points clés, éléments incontournables de cette révision à mi-parcours. Ces enjeux prégnants ainsi abordés sont les suivants :

- Les **dates de fauches**, avec un retour fort sur l'activité des coupeurs de roseaux. Le traitement de ce sujet prioritaire intervient en parallèle de la révision, nécessitant discussion avec les services de l'Etat notamment ;
- La **gestion hydraulique et la nécessaire amélioration de la circulation de l'eau**, objectifs parfois divergents sur les aspects temporels et la conciliation de l'ensemble des usages, et difficiles à atteindre dans une approche globale du fonctionnement, et ce en raison de facteurs externes (vannages ne permettant pas un travail fin, réactivité hydraulique à prendre en compte, conditions météorologiques s'écartant des conditions habituellement rencontrées...);
- De manière générale, l'identification indispensable des freins rencontrés à la mise en œuvre du plan de gestion, le recensement de la nature et localisation des différents leviers d'action (exemple pris des **mesures d'accompagnement de Port 2000 au niveau des filandres**,

poursuivant un objectif de fonctionnement des vasières, non atteint à ce jour et pour lequel les gestionnaires n'ont pas de levier d'action) ;

- La Maison de l'Estuaire n'ayant pas compétence sur tous les aspects et opérations à décliner, **une coordination plus importante à avoir avec le port et la CU** notamment, comme sur le sujet de la Maison de la réserve par exemple, identifié comme un sujet majeur sur lequel travailler dès le 1er trimestre 2023. La CU a par ailleurs abordé l'enjeu de prise en compte de la route Nord, élément important du réseau écologique. Un souhait a ainsi été émis d'intégrer ces enjeux environnementaux dans un programme d'urbanisme au travers du PLUi et de la Trame Verte et Bleue.

Les sujets remontés sont ainsi divers et nombreux dans leurs abords. Ce premier comité a permis une première identification des priorités et des discussions à porter ensuite sur les manières de les traiter de manière opérationnelle, en impliquant toutes les parties prenantes. Certains de ces sujets doivent par ailleurs être abordés en dehors de cette révision à mi-parcours, plus directement entre la DREAL et les acteurs concernés (ex. des coupeurs de roseaux).

Suite de la démarche de révision :

Les 3 groupes de travail à venir auront pour objectif de revenir sur ces sujets en travaillant par objectif de long terme.

Le premier groupe se tiendra le 16 décembre et traitera des OLT 6 et 7, sur des sujets portant majoritairement sur des opérations de connaissance, communication et partenariats. La date des deux groupes de travail sera prévue. Les membres du comité consultatif dans leur ensemble seront avertis au plus tôt des 2 dates retenues.